Journal Burkinabè de la Statistique

4e trimestre 2021

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 003

LOI STATISTIQUE

La nécessité de s'accommoder aux exigences temporelles

ÉDITORIAL
La nécessité de s'accommoder aux exigences temporelles — Page 3

ACTUALITÉS
Mise en œuvre du PHASAO : un bon démarrage salué par la Banque mondiale — Page 5

COMPRENDRE
Le fichier des localités du Burkina Faso est disponible — Page 11

DÉCOUVERTE
LL'INSD se dote d'un cadre d'assurance qualité — Page 12

CHIFFRES/RÉSULTATS
Un excédent de 101,8 milliards de FCFA enregistré au 2è trimestre — Page 13

PORTRAIT/INTERVIEW
« Les enjeux d'une telle opération restent la couverture de tout le territoire national et l'exhaustivité des unités statistiques concernées » — Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO

Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE

Directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE

Directeur de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique de l'INSD

01 BP 374 Ouaga - Tél. : (+226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Sandaogo KIENDREBEOGO
Pascal NAKELSE
Boureima OUEDRAOGO
Bernard BERE
Yves Gérard BAZIE
Abdou NOMBRE
Zakaria CONCOBO
Kassoum SORI
Soumaïla SAWADOGO
Karim SARAH

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques et Sectorielles du Ministre de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-Agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques

Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Réalisé avec l'appui technique
et financier du PAGPS, financé par
l'Union Européenne

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf

LOI STATISTIQUE

La nécessité de s'accommoder aux exigences temporelles

Dorénavant, les activités statistiques officielles d'envergure telles que les enquêtes, les sondages et les recensements devront requérir l'approbation d'une commission spécialisée du Conseil national de la statistique en vue de l'obtention d'un visa statistique. Ainsi en a décidé l'Assemblée nationale ce lundi 06 décembre 2021. Les députés ont adopté la loi portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso. Réunis en plénière, les 119 votants ont examiné et adopté à l'unanimité ledit projet de loi.

Le quitus du parlement ouvre la voie à une mutation profonde du secteur de la statistique au Burkina Faso. La règlementation du domaine s'impose eu égard à la nature de la matière qui touche les données sur les personnes et aux exigences de qualité que requièrent les statistiques de l'Etat. En introduisant un projet de loi à cet effet, le Gouvernement imprime la marche à suivre.

Cette nouvelle loi vient combler les insuffisances de la loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et règlementation des activités statistiques. Dix ans après sa promulgation, le Gouvernement a décidé de procéder à une relecture de la loi et de ses textes d'application pour tenir compte des changements intervenus dans l'environnement du système statistique national. Les nouvelles dispositions juridiques vont permettre au Burkina Faso de donner un meilleur encadrement des activités statistiques nationales et de se conformer aux exigences internationales en vue de disposer d'un système statistique plus performant.

A partir donc de cette loi, le Burkina Faso se conforme aux exigences de la Charte africaine de la statistique, qu'il a ratifiée en 2013. Le nouveau texte de loi explicite davantage les principes fondamentaux de la statistique publique comme l'indépendance scientifique, la responsabilité, l'impartialité et la transparence et introduit d'autres principes définis dans la Charte africaine de la statistique.

La loi statistique offre désormais de nouvelles possibilités telles que la satisfaction de la demande récurrente des chercheurs pour accéder à des données anonymisées tout en respectant le secret statistique. Elle favorise ainsi une ouverture contrôlée des données pour soutenir la production des évidences scientifiques, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement basées sur les faits.

Le secteur de la statistique pourra par ailleurs tirer davantage profit du développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication qui permettent de traiter rapidement des « données massives » et de générer des données utilisables à des fins statistiques grâce aux technologies mobiles. En effet, elle permet l'utilisation des « données massives » pour générer des statistiques sans recourir à des enquêtes coûteuses.

Pour la conduite des enquêtes statistiques à caractère officiel, les commanditaires vont devoir soumettre leur étude à une demande préalable de visa statistique. Ce qui a pour but de mieux coordonner ces opérations, assurer leur cohérence avec les priorités nationales et garantir leur qualité technique.

L'INSD, assurant le secrétariat du Conseil national de la statistique, poursuivra les échanges avec les différents acteurs concernés par la nouvelle loi pour assurer son appropriation et la finalisation des différents textes d'application.

Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général de l'INSD

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Gouverner c'est prévoir. Prévoir c'est connaître. Connaître c'est mesurer

JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Les statistiques au service de l'économie culturelle et créative

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays d'Afrique, célèbre le 18 novembre de chaque année la Journée Africaine de la Statistique (JAS). Instituée en mai 1990, la commémoration de cette journée vise à sensibiliser le public sur l'importance de la statistique dans tous les aspects de la vie socio-économique, culturelle et environnementale d'une nation.

La JAS est célébrée cette année sous le thème « Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour soutenir le développement socioculturel en Afrique ». Ce thème inspiré de celui de l'Union africaine pour l'année 2021 : « Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons » interpelle les Etats africains à renforcer la production de statistiques sur les arts, la culture et le patrimoine pour le développement durable et la construction de l'Afrique que nous voulons.

Le thème de la Journée africaine de la statistique de 2021 nous offre ainsi l'opportunité de nous pencher sur l'importance des données et statistiques sur l'économie culturelle et créative dans un contexte marqué par la persistance de la pandémie de la Covid-19, ainsi que la poursuite des attaques terroristes dans notre pays en particulier et dans le Sahel en général.

Différentes études ont démontré que le Burkina Faso dispose d'un fort potentiel de développement touristique et culturel en termes de création de richesses et d'emplois, de renforcement de la cohésion, de construction d'une citoyenneté responsable et de valorisation de l'image du pays. C'est ainsi que le Gouvernement a adopté en 2018 la stratégie nationale de la culture et du tourisme (SNCT 2018- 2027), avec pour objectif de « créer une dynamique de développement culturel et touristique fondée sur les valeurs communes propres aux Burkinabè, les capacités entrepreneuriales et la créativité des acteurs, en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso ».

Par ailleurs, quatre des cibles des objectifs de développement durable (ODD) auxquels notre pays a souscrit font appel à la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial de même qu'à sa gestion durable pour les avantages socioéconomiques et culturels qu'il représente.

La mise en œuvre de toutes ces initiatives, déjà entravée par la pandémie de la Covid-19 et l'insécurité due au terrorisme peut également être handicapée par l'absence d'un système adéquat de collecte et d'analyse de données sur les différents aspects de notre richesse culturelle et touristique, notamment sur sa contribution au développement social et économique du Burkina Faso.

C'est pourquoi j'exhorte les acteurs du système statistique national (SSN) à développer des modules spécifiques, intégrant les besoins en information statistique sur le secteur de la culture et du tourisme dans les enquêtes statistiques, ainsi que dans la compilation des sources administratives afin de produire régulièrement des données fiables et à jour.

Je les invite également à engager toutes les réformes nécessaires inscrites dans le schéma directeur de la statistique 2021-2025 afin de rendre notre système statistique plus moderne à même d'assurer une production statistique régulière et résiliente, et adaptée aux besoins et au contexte de notre pays.

Je voudrais enfin renouveler mes hommages à l'ensemble du personnel du système statistique national qui travaille au quotidien avec professionnalisme et abnégation dans le contexte difficile qui est le nôtre pour rendre disponibles des statistiques de qualité.

Bonne célébration de la Journée africaine de la statistique !!

Lassané KABORE

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

Président du Conseil national de la statistique

Mise en œuvre du PHASAO
un bon démarrage salué par la Banque mondiale

Le Directeur général de l'INSD Boureima OUEDRAOGO a reçu, le 1er décembre 2021, la visite d'une mission de travail de la Banque mondiale en séjour au Burkina Faso. La rencontre avait pour but de faire l'état de mise en œuvre des activités financées par le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), et d'échanger sur les perspectives pour l'année 2022.

Boureima OUEDRAOGO, Directeur général de l'INSD

Monsieur Johan MISTIAEN a félicité les acteurs de mise en œuvre du PHASAO pour les résultats déjà obtenus

Six mois après sa mise en œuvre effective, le bilan a été présenté à la Banque mondiale. En effet, plusieurs activités ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Le PHASAO finances des activités de production statistiques, de réformes institutionnelles et techniques, le renforcement des ressources humaines et des infrastructures statistiques. Le projet apporte en particulier un appui financier à la 5e Enquête démographique et de santé, au 2e recensement général de l'agriculture et aux travaux d'exploitation des données du 5e recensement général de la population et de l'habitation.

La mission de la Banque mondiale conduite par le manager de l'Unité Pauvreté et Equité, région Afrique de l'Ouest et du Centre. Monsieur Johan MISTIAEN a félicité les acteurs de mise en œuvre du PHASAO pour les résultats déjà obtenus, tout en les encourageant à travailler à la réalisation effective des ambitieuses perspectives envisagées. En 2022, l'appui du PHASAO permettra de réaliser, entre autres, l'enquête de base sur l'emploi et le secteur informel, le recensement général des entreprises, le recensement des infrastructures éducatives et les travaux de rebasage des comptes nationaux.

Cette rencontre était le lieu pour le Directeur général de l'INSD Boureima OUEDRAOGO et par ailleurs coordonnateur du PHASAO de relever les difficultés qui ont émaillé le démarrage des activistes. Ces entraves sont relatives à la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'Insécurité dans certaines zones du Burkina.

La délégation a aussi visité le site et les élèves de l'école supérieure de statistique de Ouagadougou dans les locaux de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP). Une convention de financement pour les programmes de formation en licence professionnelle en analyse statistique et master

La délégation a aussi visité le site et les élèves de l'école supérieure de statistique de Ouagadougou

professionnel en statistique-économie a été signée entre l'ISSP et l'INSD. A travers cette convention, le PHASAO prendra en charge des coûts directs et

Séance de travail avec la mission de la Banque mondiale

indirects relatifs à la formation de soixante (60) étudiants burkinabè au titre de la « Licence Professionnelle en Analyse Statistique et de soixante (60) étudiants burkinabè au titre du Master Professionnel en Statistique-Economie » d'ici à 2025.

Photo de famille

En rappel, le Projet d'harmonisation et amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest » a été approuvé le 26 mars 2020 pour un coût global de 379 millions de dollars américains, soit environ 209 milliards de FCFA. Le financement dédié au Burkina Faso est de 60 millions de dollars, soit environ 33 milliards de FCFA.

Bernard BERE

Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2

La Banque mondiale touche du doigt les réalités de la collecte

Du 1er au 3 décembre 2021, une mission de la Banque mondiale a séjourné au Burkina Faso. Composée de Prospère BACKINY-YETNA, Technical team leader (TTL) du programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages dans l'espace UEMOA, de Yohan MISTIAEN (Manager de l'Unité Pauvreté et Equité, Région Afrique de l'Ouest et du Centre) et de Aboudrahyme SAVADOGO, Economiste/statisticien, la délégation a eu une séance de travail sous la présidence du Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi du projet d'harmonisation et de modernisation des enquêtes auprès des ménages dans la zone UEMOA.

Du point fait de l'état d'avancement de la collecte des données de la première vague de l'EHCVM-2, il ressort un taux d'exécution global de 47,4% de la collecte des données de cette vague (50% pour l'enquête transversale et 39% pour l'enquête panel). Les difficultés vécues dans la collecte sont liées à la question sécuritaire où certaines grappes sont pour le moment inaccessibles à cause de la menace terroriste.

La mission a effectué une visite de terrain pour toucher du doigt certaines réalités de la collecte des données. Trois ménages en cours d'interview ont été visités dans la commune de SAABA et un examen de la cohérence globale des bases a été fait. De cet examen, il ressort que la qualité des bases actuellement disponibles est globalement satisfaisante.

Zakaria CONCOBO

Organisation du 5è RGPH

Le Sénégal s'inspire de l'expérience burkinabè

Dans le cadre de la réalisation du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Sénégal prévu pour 2023, une délégation de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) a effectué une mission de prospection au Burkina Faso du 22 au 27 novembre 2021. La délégation a été reçue par le Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO, et son équipe.

Les hôtes ont bénéficié du savoir-faire de l'INSD à travers les différentes communications

La délégation a été reçue par le Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO, et son équipe

Le Directeur de la démographie de l'ANSD Samba NDIAYE

C'est une délégation de sept responsables des différentes divisions chargées de la conduite de la cinquième opération de recensement de la population et de l'habitat du pays de la Téranga qui s'abreuve à la source de l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina.

Conduits par monsieur Samba NDIAYE, Directeur de la démographie de l'ANSD, les visiteurs sont venus s'imprégner de l'expérience burkinabè en matière d'organisation et de conduite de l'opération du recensement. Le Burkina vient en effet de finir sa cinquième opération de dénombrement de sa population avec à la clé la publication des résultats préliminaires en 2020.

De la mobilisation des fonds à la gestion des opérations de terrain en passant par le management de la communication, les hôtes ont bénéficié du savoir-faire de l'INSD à travers les différentes communications et un partage d'expérience des responsables des divisions du bureau central du cinquième recensement.

L'un des points qui a retenu le plus l'attention des visiteurs sénégalais a été sans doute la stratégie de mobilisation des fonds auprès des différents partenaires au développement. En effet, la question de financement des grosses opérations est désormais un défi majeur dans un contexte de rareté des ressources. Et réussir à le faire relève d'un exploit, a estimé Samba NDIAYE.

L'intérêt a aussi porté sur la stratégie de communication adoptée par l'INSD pour sensibiliser les populations. Pour le responsable de la division communication, André BAKOA, l'implication de la population et des médias pour faciliter le véhicule du message. A ce sujet, les difficultés majeures auxquelles il a fallu faire face sont l'insuffisance du budget alloué à la communication et les messages malveillants véhiculés sur les médias classiques et les réseaux sociaux tendant à jeter un discrédit sur l'ensemble du processus qui était en cours.

Déclinant le processus de mise en œuvre, la Directrice de la démographie de l'INSD, Laure ARISTE/ BAYALA, a relevé que le recensement général a nécessité la mise en place d'un cadre juridique et organisationnel en vue de consacrer la légalité des actes à poser.

Pour le chef de la délégation, l'expérience burkinabè est enrichissante. Elle permettra à l'ANSD de relever les défis tout en évitant les difficultés auxquelles le Burkina Faso a été confronté dans la conduite de l'opération. Samba NDIAYE a salué la fraternité entre le Burkina et le Sénégal. Pour lui, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud.

Mouonkoun DABIRE

Photo de famille

Enquête démographique et de santé du Burkina Faso

Les résultats attendus pour 2022

Le comité de suivi de la mise en œuvre de la cinquième enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-5) s'est réuni ce mercredi 08 décembre 2021 sous la présidence de M. Séglaro Abel SOME, Secrétaire général du Ministère de l'économie, des finances et du développement. Cette deuxième session de l'année se présente comme une tribune pour les acteurs pour faire l'état des réalisations et adopter le programme d'activités et du plan de passation des marchés pour l'année à venir.

Malgré le contexte sécuritaire difficile, l'équipe de mise en œuvre de l'opération a pu dérouler ses activités. Ainsi, 2021 a vu la conduite de la collecte des données dans les 13 régions du Burkina Faso sur la période d'août à novembre. Elle a été précédée par une phase préparatoire qui a consisté à la conception de l'enquête et de l'échantillon puis du tirage des zones de dénombrement. Les activités préparatoires ont aussi concerné la soumission et l'approbation du protocole de l'EDSBF-5 par le comité d'éthique en santé ; l'acquisition des équipements et du matériel devant servir à l'opération ; les recrutements et la formation des agents ; les travaux de la cartographie puis la réalisation de l'enquête pilote.

A en croire Issa ZONGO, membre de l'équipe technique, le déroulement de ces activités n'a pas été sans difficultés. En effet, l'opération se tient dans un contexte national marqué par des défis sécuritaire et sanitaire. Conséquence, certaines zones concernées par l'enquête étaient inaccessibles au moment de la collecte. Sur un échantillon de 600 grappes initialement prévues, les équipes de collecte ont pu enquêter effectivement 514 grappes.

Toutefois, la Directrice de la démographie de l'INSD Laure Leila ARISTE/BAYALA garde bon espoir que l'année 2022 verra la disponibilité des résultats définitifs et du rapport final de l'EDSBF-5. Ce qui permettra de mieux connaître les défis et les acquis en rapport avec les engagements nationaux et internationaux. Par ailleurs, les indicateurs issus de cette opération permettront aux gouvernants et partenaires sociaux de définir des politiques conséquentes de développement.

Le comité prévoit des analyses thématiques approfondies dans le cadre de l'EDSBF-5 sur des thèmes définis. Cette analyse sera menée par les membres de l'équipe technique en collaboration avec les acteurs des départements ministériels. Les résultats définitifs feront l'objet de restitution au niveau national et dans trois chefs-lieux de régions.

En rappel, l'EDSBF-V est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur la population, dans des domaines aussi divers que la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la survie de l'enfant, le VIH/sida et les Infections Sexuellement Transmissibles, la santé reproductive et l'état nutritionnel de la population au Burkina Faso.

Cette enquête permettra, d'une part, d'actualiser l'information sur l'utilisation des moustiquaires pour la prévention du paludisme et, d'autre part, d'estimer le niveau de la mortalité adulte ainsi que celui de la mortalité maternelle, la prévalence de l'excision parmi les femmes de 15-49 ans et les filles de 0-14 ans mais aussi la prévalence de l'insécurité alimentaire dans la population au Burkina Faso.

Par ailleurs, au cours de cette enquête, des tests sanguins seront effectués pour estimer la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes de 15-49 ans mais aussi la prévalence du paludisme parmi les enfants de moins de 5 ans.

Le financement de l'opération est assuré par l'Etat Burkinabé, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), la Banque Mondiale à travers le Programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), le Fonds Mondial à travers le Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS), l'UNICEF et l'UNFPA.

Mouonkoun DABIRE

Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

un site web pour informer sur l'état de malnutrition

Le site web de la Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition a été officiellement lancé ce jeudi 18 novembre 2021 à Ouagadougou par le ministre de la Santé, Charlemagne OUEDRAOGO. Une cérémonie qui marque officiellement l'opérationnalisation de la plateforme web qui est un des outils fondamentaux du projet. Il est désormais facile pour tous, à travers ce canal, d'accéder à un éventail de données et d'informations en matière de nutrition.

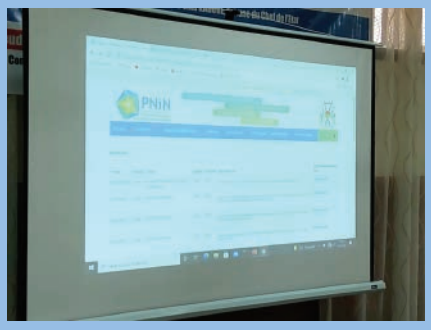

le ministre de la santé au milieu invite les burkinabè a visité régulièrement le site www.nutrition.bf

les participants ont eu droit à une présentation du site

La Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition a officiellement lancé son site web le jeudi 18 novembre 2021 à Ouagadougou. Pour accéder aux informations sur la nutrition au Burkina Faso il faut désormais cliquez sur www.nutrition.bf. La plateforme est accessible sur l'ensemble des supports électroniques, notamment les ordinateurs et les smartphones. En effet c'est une plateforme qui vise à offrir aux publics des indicateurs ; des micros donnés ; de la documentation et des informations sur la nutrition. « A travers cette adresse, on peut accéder à une panoplie d'information sur la nutrition, que ce soit sur l'actualité, les indicateurs du plan stratégique multisectoriel en matière de nutrition ou d'autres données en lien avec la malnutrition au niveau de notre pays » a indiqué monsieur Pascal NAKELSE, Directeur de l'informatique et du management de l'information statistique à l'INSD, coordonnateur technique du projet PNIN.

Le ministre de la santé, Charlemagne OUEDRAOGO s'est réjoui de la concrétisation de cette initiative qui témoigne selon lui de la vitalité des actions et des interventions de lutte contre la malnutrition au Burkina Faso. En plus d'être un moyen de capitalisation des acquis en matière de nutrition, cette plateforme apparait comme une vitrine de partage d'expériences de bonnes pratiques de notre pays en matière de lutte contre la malnutrition a indiqué M. le ministre. Il invite cependant tous les burkinabè à visiter régulièrement le site en vue de se procurer des données et informations produites par les acteurs de la plateforme multisectorielle de nutrition.

En rappel, le projet PNIN vise à aider le Burkina Faso à renforcer son système d'information et améliorer sa capacité d'analyse des données en matière de nutrition, afin de mieux informer les décideurs et l'ensemble des acteurs pour faciliter la planification et la prise de décisions stratégiques en faveur de la nutrition. Débuté en 2018, le projet PNIN Burkina a engrangé des acquis grâce à l'abnégation de l'équipe de coordination pilotée par le secrétariat technique chargé de l'amélioration et de la nutrition des mères et enfants (STAN) et de l'institut national de la statistique et de la démocratique (INSD).

Kassoum SORI

Les partenaires techniques et financiers étaient aux côtés des acteurs de la nutrition pendant le lancement du site

5è RGPH

Le fichier des localités du Burkina Faso est disponible

Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement, les collectivités territoriales ont besoin de données socioéconomiques et démographiques désagrégées au niveau géographique le plus fin. Le Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (5e RGPH) répond à ces besoins en mettant à la disposition des utilisateurs le fichier des localités.

Contenu du fichier des localités

Le fichier des localités constitue un répertoire exhaustif des villages et des secteurs du Burkina Faso. Il présente la répartition de la population par sexe et par groupe d'âges selon la région dans les différentes subdivisions administratives (provinces, communes, arrondissements, villages et secteurs). Les groupes d'âges retenus sont ceux qui sont les plus demandés par les utilisateurs des différents secteurs socioéconomiques (Education, Emploi, Santé, etc.).

Les groupes d'âges de désagrégation sont :

- Moins de 1 an ;
- 1 an ;
- 2 ans ;
- 3 ans ;
- 4 ans ;
- 5 ans ;
- 6-11 ans ;
- 12-14 ans ;
- 15 ans ;
- 16 ans ;
- 17 ans ;
- 18-19 ans ;
- 20-24 ans ;
- 25-35 ans ;
- 36-64 ans ;
- 65 ans et plus.

Le fichier des localités contient également des informations sur le nombre de ménages, les caractéristiques du logement (disponibilité de l'électricité, etc.), les conditions de vie des ménages (provenance de l'eau de boisson, type de toilette, l'accès à internet, etc.) et les types de pratiques agricoles.

Utilité du fichier des localités

Il permet aux différents utilisateurs de mesurer les progrès réalisés dans certains domaines, de connaitre l'ampleur des insuffisances en rapport avec une thématique donnée (infrastructures scolaire et sanitaire, les besoins en eau potable et assainissement, en aménagement agropastoral, etc.) et d'évaluer les besoins pour mieux implémenter les politiques de développement. Le fichier des localités peut également constituer une base d'échantillonnage pour des études spécifiques.

Soumaila SAWADOGO

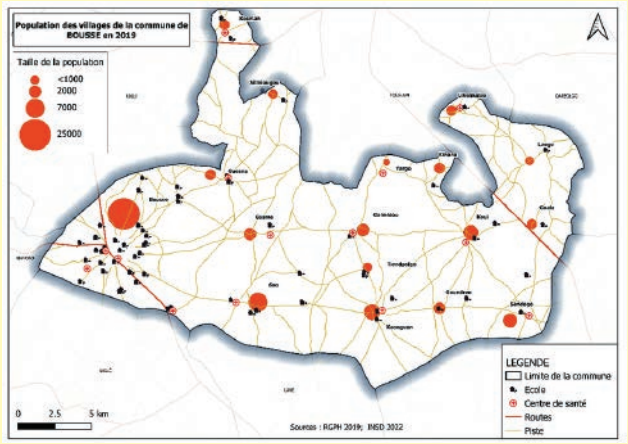

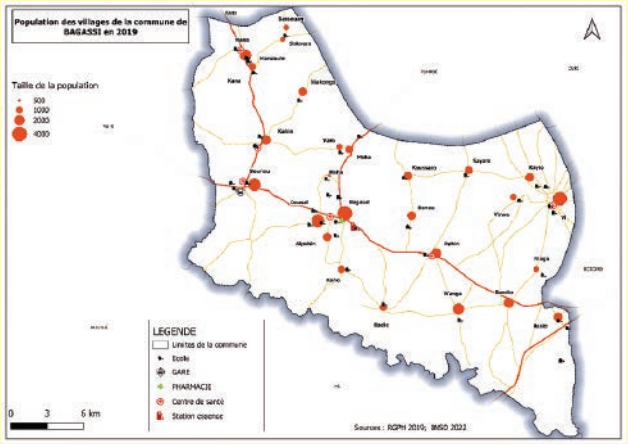

Fiabilité de l'information statistique

L'INSD se dote d'un cadre d'assurance qualité

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est l'organe central officiel du Burkina Faso chargé de produire et de diffuser des informations fiables et à jour pour aider à la prise de décision. Pour mieux assurer ce rôle et fournir des statistiques de qualité répondant aux besoins des utilisateurs, il est indispensable que l'INSD puisse développer et entretenir un dialogue permanent avec les utilisateurs de statistiques officielles. C'est ainsi que depuis 2013, l'Institut conduit tous les deux ans une enquête de satisfaction dont l'objectif est de mesurer la perception générale des utilisateurs sur la qualité des statistiques et d'identifier les aspects sur lesquels des améliorations doivent être apportées.

Ces différentes enquêtes ont permis de relever que l'établissement d'une confiance envers les statistiques officielles par l'assurance et la gestion de la qualité est fondamental à l'atteinte de la mission de l'INSD. Elles ont permis également de souligner que l'absence d'un cadre de contrôle, de promotion ou d'assurance de la qualité des données ainsi que le manque de procédures techniques pour vérifier la conformité des données aux normes et standards reconnus est une cause plausible de perception négative des utilisateurs sur la qualité des données produites.

C'est ainsi et dans la perspective d'asseoir une politique de qualité dans le système statistique burkinabè, que l'Institut national de la statistique et de la démographie a entrepris l'élaboration d'un cadre d'évaluation et d'assurance qualité dont la validation est intervenue au mois de septembre 2021.

En s'inspirant des standards internationaux, notamment ceux de la Charte Africaine de la Statistique, du cadre d'assurance qualité des Nations Unies et du code de bonnes pratiques de la statistique européenne, le cadre d'évaluation et d'assurance qualité de l'INSD est bâti autour de dix-sept (17) normes et quarante-deux (42) principes. Il décrit la démarche à suivre pour faciliter et assurer une gestion efficace de la qualité de l'ensemble des informations statistiques de l'INSD à travers quatre composantes que sont : (i) la coordination du Système statistique national (SSN) ; (ii) l'environnement institutionnel ; (iii) les processus de production de l'information statistique, (iv) les produits statistiques.

Le cadre est assorti de trois manuels de procédures techniques qui donnent des instructions claires et précises sur l'ensemble des opérations de production de l'Institut. Il s'agit du manuel des enquêtes et de recensements, du manuel de production des statistiques courantes, ainsi celui des travaux de synthèse.

La mise en œuvre du cadre d'assurance et d'évaluation de la qualité ouvre une nouvelle ère de la modernisation de la production statistique du Burkina Faso. Elle impulsera une dynamique dans la détermination des besoins et des priorités en informations statistiques, les démarches conceptuelles et méthodologiques, l'usage des dispositifs de collecte, des protocoles de traitement et d'analyse, ainsi que les stratégies de diffusion et d'évaluation, afin de réaliser la vision de notre système statistique qui est de: « Bâtir, à l'horizon 2025, un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs ». Dans cette perspective, l'INSD œuvrera au cours de l'année 2022 à adapter ce cadre d'assurance qualité pour son usage par l'ensemble des acteurs du SSN.

Sandaogo KIENDREBEOGO

Commerce extérieur du Burkina Faso

Un excédent de 101,8 milliards de FCFA enregistré au 2è trimestre

L'économie burkinabè a amorcé un excédent commercial depuis le deuxième trimestre 2020. Cela s'est maintenu jusqu'au deuxième trimestre 2021. Selon la note trimestrielle sur les Statistiques du Commerce Extérieur (SCE) du Burkina Faso du deuxième trimestre 2021, publiée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le pays a enregistré un excédent de 101,8 milliards de FCFA. La balance commerciale a baissé de 49,7% par rapport au premier trimestre 2021 mais en glissement annuel, elle a augmenté de 168,9%.

Comme au premier trimestre de l'année, l'or demeure le principal produit exporté par le Burkina Faso, soit 74,2% des exportations en valeur. Le coton représente quant à lui 11,2% des exportations. Comparativement au trimestre dernier, les deux produits connaissent une baisse en valeur respectivement de 3,4% et de 26,5%. Les fruits (à l'exception des oléagineux) frais ou secs sont estimés à 5,7% des exportations. Ces trois produits constituent 91,0% du total des exportations du pays en valeur.

Au cours dudit trimestre, l'on note une progression des valeurs en ce qui concerne les fruits. En effet, les « fruits (à l'exception des fruits oléagineux) frais ou secs » destinés à l'exportation représentent 40 milliards FCFA au deuxième trimestre 2021, contre 22,6 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse annuelle de 77%. En comparaison au premier trimestre 2021, la valeur des fruits exportés a connu une hausse de 138,9%. Ce résultat est la suite logique d'une évolution amorcée une décennie plus tôt. Depuis 2011, la valeur annuelle des fruits frais ou secs à l'exportation n'a cessé de croître, passant de 170 millions en 2011 à 367,7 millions en 2020. Cette progression dans la valeur du produit est constatée au fil des ans (Source: Balance commerciale 2020 sur les statistiques de la mangue exportée).

La note sur les statistiques du commerce extérieur indique une tendance croissante du flux d'importations et d'exportations du Burkina. En effet, le deuxième trimestre 2021 est lui aussi marqué par une balance commerciale excédentaire à l'instar du trimestre précédent. Comparée à la même période en 2020, la balance commerciale connait une forte augmentation de 168,9%.

	Trimestres					Glissement (%)	
	2 T20	3 T20	4 T 20	1 T 21	2T21	Trim	Annuel
Exportations FOB en milliards de F CFA	**599,0**	**612,3**	**718,1**	**748,9**	**703,9**	**- 6,0**	**17,5**
Or non monétaire	481,9	543,7	625,7	540,3	522,1	- 3,4	8,3
Coton	37,2	6,0	22,3	106,9	78,6	- 26,5	111,4
Fruits non oléagineux	22,6	14,1	4,8	16,8	40,0	138,9	77,0
Graines et fruits oléagineux	9,4	2,8	21,2	23,8	7,0	- 70,7	- 25,8
Importations CAF en milliards de F CFA	**561,2**	**542,4**	**650,2**	**546,5**	**602,2**	**10,2**	**7,3**
Produits raffines du pétrole	119,0	113,3	116,3	97,5	143,8	47,4	20,8
Produits médicinaux et pharmaceutiques	33,4	33,6	38,8	32,5	36,0	10,9	8,1
Voitures automobiles à tous moteurs pour le transport des personnes	11,1	21,7	20,3	18,7	20,8	11,4	87,9
Balance Commerciale	**37,8**	**69,9**	**67,9**	**202,4**	**101,8**	**- 49,7**	**168,9**
Indice Paasche des prix à l'exportation	**297,9**	**350,1**	**332,4**	**293,9**	**275,4**	**- 6,3**	**- 7,6**
Indice de Paasche des prix à l'importation	**84,3**	**67,6**	**77,0**	**72,0**	**82,3**	**14,4**	**- 2,3**
Indice des termes de l'échange	**353,4**	**517,6**	**431,5**	**408,4**	**334,5**	**- 18,1**	**- 5,4**
Indice de gain à l'exportation	**65,7**	**89,5**	**51,4**	**57,3**	**48,4**	**- 15,5**	**- 26,3**

Indicateurs clés du commerce extérieur burkinabè au deuxième trimestre

Pays fournisseurs des biens du Burkina Faso

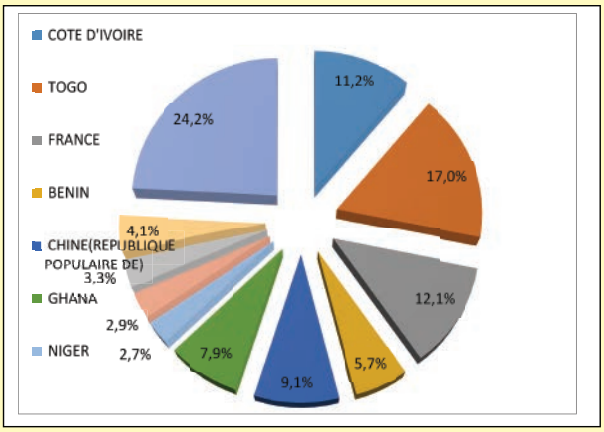

Libellé	2 T 20	1 T 21	2 T 21	Trimestriel(%)	Annuel (%)
Exportations FOB	599,0	748,9	703,9	6,0	17,5
Importations CAF	561,2	546,5	602,2	10,2	7,3
BC	37,8	202,4	101,8	49,7	168,9
TC (%)	106,7	137,0	116,9		

Le pays a exporté au deuxième trimestre 2021 des biens d'une valeur de 703,9 milliards de F CFA. Une valeur en baisse de 6% par rapport à la valeur de biens exportés au trimestre précédent. Toutefois, la

valeur enregistrée au cours de ce trimestre a augmenté de 17,5% par rapport à la même période de l'année dernière.

Au cours du trimestre, la valeur des importations de marchandises a haussé à la fois en glissement trimestriel et en glissement annuel. Ces augmentations sont respectivement de 10,2% et de 7,3%. Ainsi, le pays enregistre, au deuxième trimestre 2021, un excédent de 101,8 milliards FCFA. A la même période, la balance commerciale a baissé de 49,7% par rapport au premier trimestre 2021.

Une valeur totale de marchandises de 602,2 milliards de FCFA a été importée au deuxième trimestre 2021 contre 546,5 milliards de FCFA au trimestre précédent. Il s'agit principalement des produits raffinés du pétrole à 23,9% des produits médicinaux et pharmaceutiques à 6,0%, des véhicules automobiles pour le transport des personnes qui représentent 3,5%.

La couverture des dépenses d'importation par les recettes d'exportation connait une forte amélioration au deuxième trimestre 2021. Depuis le deuxième trimestre 2020, les importations sont couvertes par les recettes d'exportations.

Karim SARAH

Le Togo, principal fournisseur des biens du Burkina Faso

Au deuxième trimestre 2021, le Togo a été le principal fournisseur des biens du Burkina Faso. Le Burkina a importé du Togo une valeur de 102,4 milliards de biens, soit 17,0% des importations totales. Le Togo est suivie par la France (+12,1%) et la Cote d'Ivoire (+11,2%). Traditionnel premier fournisseur de biens du Burkina, la République populaire de Chine vient en quatrième position au deuxième trimestre 2021 avec une part de 9,1%. Ces pays sont suivis par le Ghana (7,9%), le Benin (5,7%), les Etats Unis d'Amérique (4,1%). Dans le top10 des partenaires fournisseurs du Burkina Faso au cours du deuxième trimestre 2021 présenté dans le tableau 06 ci-après, tous les continents sont représentés excepté l'Océanie.

Campagne agricole 2021-2022

Une situation alimentaire préoccupante

Les membres du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle (CPSA) se sont réunis les 09 et 10 décembre 2021 à Ouagadougou pour leur deuxième session de l'année. Ils se sont penchés sur l'état de la situation alimentaire et nutritionnelle courante et ont validé les résultats des différentes analyses ainsi que les bilans céréaliers et alimentaires pour la période de consommation 2021-2022.

Les premiers responsables du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle

La campagne agropastorale 2021-2022 a connu un démarrage précoce dans la plupart des localités du pays. Elle a par ailleurs été jalonnée d'inondations et de poches de sècheresse dans certaines régions. A cela s'ajoute les infestations du maïs par la chenille légionnaire d'automne et les attaques d'oiseaux granivores survenus au Sahel. Il est a noté aussi des probables pertes de superficies cultivées suite à l'insécurité et l'inaccessibilité de certaines forets. Ces chocs auraient occasionné des baisses de productivité agricole et pastorale dans plusieurs localités et au total 106 communes à risque de baisse de production ont été identifiées.

La production céréalière prévisionnelle, estimée à 4 709 489 tonnes, enregistre une baisse de 9,07% par rapport à la campagne passée. Il en est de même des cultures de rente dont la production est de 1 659 764 tonnes soit une baisse de 8,31%. En ce qui concerne les autres cultures vivrières, on enregistre une production de 718 832 tonnes, soit une baisse de 25,74% par rapport à la campagne passée.

Au niveau local, on enregistre des disparités entre les provinces et entre les ménages agricoles. En effet, 20 provinces sont déclarées déficitaires et 47,2% des ménages agricoles n'arriveront pas à couvrir les besoins céréaliers avec leur propre production.

Le bilan céréalier prévisionnel 2021/2022 fait ressortir un déficit brut de 461 777 tonnes de céréales. En conséquence, les céréales disponibles permettent de couvrir 94% des besoins de consommation de la population pour l'année 2021-2022.

Cette contre-performance de la campagne serait due aux conditions agro-climatiques extrêmes, notamment les longues séquences sèches, les inondations, etc. Cela a engendré une baisse généralisée des rendements d'une part et d'autre part des pertes de superficies liées à l'insécurité. Pourtant, les superficies céréalières emblavées cette année connaissent une hausse de 3,87% par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation des superficies est consécutive aux efforts d'emblavures consentis avec un choix beaucoup plus orienté sur les céréales et un effort particulier sur le riz.

La situation humanitaire reste dominée par l'accroissement du nombre de personnes déplacées internes (PDI) et les victimes des inondations. A la date du 30 septembre 2021, le Burkina a enregistré 1 407 684 PDI à travers le pays. A cela, il faut ajouter 39 980 personnes sinistrées du fait des inondations survenues au cours de la campagne.

Au regard de cette situation et au regard des résultats de l'analyse cadre harmonisé en période courante c'est-à-dire entre octobre et décembre 2021, 27 provinces sont en phase 1 "minimale" ; 10 provinces en phase 2 "sous pression" et 08 provinces en phase 3 « crise ». Ces provinces en phase de crise sont celles du Soum, du Séno, de l'Oudalan, de la Komandjoari, de la Tapoa, de la Kompienga, du Sanmatenga et du Loroum. Pendant cette période, environ 1 645 939 personnes sont dans une situation d'insécurité alimentaire difficile dont 116 835 personnes en urgence. Ces populations qui représentent 8% de la population totale sont concentrées dans les régions du Centre-Nord (27%), du Sahel (23%) de l'Est (19%) et du Nord (14%).

Durant la période de juin à août 2022 si rien n'est fait, 12 provinces seraient en phase 1 "minimale" et 19 provinces en phase 2 « sous pression ». Onze (11) pourraient connaitre une situation de crise pendant cette période : il s'agit des provinces du Sanmatenga, de Komandjoari, de la Tapoa, du Kompienga, du Loroum, du Namentenga, du Bam, du Gourma, du Yatenga, du Sourou et du Yagha et 03 provinces de la région du Sahel (Soum, Séno et Oudalan) basculeraient en phase 4 « urgence ». Au cours de cette période, environ 2 632 503 personnes pourraient se trouver en insécurité alimentaire (phase 3 et 4) dont 436 393 personnes en urgence (phase 4) sans intervention d'assistance adaptée.

Yves Gérard BAZIE

Deuxième recensement général de l'agriculture

« Les enjeux d'une telle opération restent la couverture de tout le territoire national et l'exhaustivité des unités statistiques concernées »

OUATTARA Oula Damien, Directeur général des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques.

La conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des différentes politiques et stratégies de développement requièrent des données statistiques fiables et actualisées sur les différentes dimensions du secteur rural, tant au niveau national que sous-national. Pour disposer de telles données statistiques, il est nécessaire de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures impliquées dans les activités statistiques du secteur. Après l'expérience du premier recensement général de l'agriculture (RGA) réalisé sur la période 2006-2010, le Burkina a décidé de conduire, sur la période 2021-2023, son deuxième RGA, conformément au Programme mondial 2020 des recensements de l'agriculture de la FAO. Dans cet entretien, le Directeur des études et des statistiques sectorielles du Ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la mécanisation et des ressources animales et halieutiques, OUATTARA Oula Damien revient sur les objectifs et les enjeux de ce recensement.

1. Quels sont les objectifs et les résultats attendus du RGA ?

L'objectif global du RGA II est d'actualiser les données structurelles sur le monde rural et principalement agricole du Burkina Faso, en liaison étroite avec les questions de genre, de pauvreté et de sécurité alimentaire. Il permet ainsi de fournir aux décideurs et aux partenaires au développement les informations statistiques structurelles nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et politiques nationaux et sectoriels de développement rural.

Les principaux objectifs spécifiques visés par le RGA II sont :

- actualiser les données de référence pour une mesure fiable de la dynamique du monde rural par la production d'informations statistiques structurelles fiables, pertinentes et suffisamment désagrégées (région, province, département, village) sur toutes les exploitations agropastorales, leurs caractéristiques et leurs environnements ;
- constituer une base de sondage actualisée qui aidera

à fournir les fondements aux révisions méthodologiques des futures enquêtes agricoles et de conditions de vie des populations rurales ;

- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures impliquées dans les activités statistiques du secteur agricole ;
- mettre en place un système cohérent d'enquêtes afin de permettre le suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles, du Plan national de développement économique et social et des Objectifs de développement durable ;
- assurer que toutes les statistiques produites soient réellement transformées en information stratégique pratique et disponible au fur et à mesure du déroulement des opérations ;
- renforcer le Système Permanent de Statistiques Agropastorales (SPSA) et la mise à jour du système de diffusion des données.

2. Quels sont les enjeux d'une telle opération pour le Burkina Faso ?

Les enjeux d'une telle opération restent la couverture de tout le territoire national et l'exhaustivité des unités statistiques concernées par ledit recensement. Aussi, l'autre enjeu reste la production à temps des résultats définitifs du recensement.

3. Quelles sont les innovations technologiques introduites dans ce recensement ?

L'innovation technologique majeure est l'introduction des smartphones pour la collecte mobile des données dans le cadre de ce recensement. Aussi, une application de suivi est conçue pour faciliter le suivi à distance de l'évolution de la collecte.

4. Comment comptez-vous mener l'opération dans un contexte où les agriculteurs sont affectés par l'insécurité avec son lot de déplacés internes ?

Compte tenu de la persistance de l'insécurité dans certaines zones il a été retenu l'utilisation d'agents de collecte endogènes et pour ce faire, les agents recenseurs sont recrutés dans leurs communes de résidence qui sont en même temps leurs communes de collecte. De plus, l'utilisation de la collecte mobile permet de sauvegarder progressivement les données déjà collectées même en cas de survenue de choc sécuritaire.

5. Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés sur le terrain ?

Les principales difficultés restent celles liées à l'inaccessibilité de certaines zones du fait de l'insécurité civile. L'autre difficulté demeure la faiblesse ou l'absence de la connexion internet dans certaines zones pour la transmission des données collectées. Cela est un risque de perte de données en cas de défaillance de la tablette ou du smartphone. On note également l'abandon de certains agents en pleine collecte.

6. Combien va coûter le RGA ? Existe-t-il encore un gap à combler ?

Le budget total estimatif du RGA est de 7,8 milliards de FCFA, à mobiliser sur la période 2021-2023. Ce financement est en partie prévu dans le Budget Programme du Ministère en charge de l'agriculture sur la période indiquée pour un montant de 2,7 milliards de FCFA. Une contribution de 2 milliards de FCFA de la part de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) a été acquise. On note également un apport de la FAO de 407 mille dollars américains, soit 220 millions de FCFA. Il se dégage un gap à rechercher de 3,08 milliards de FCFA. Ainsi, il s'avère nécessaire de conduire des consultations auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour le bouclage du financement du budget conformément à la programmation des activités du RGA.

7. Quelle est l'échéance de l'ensemble du processus (les résultats finaux) ?

Les résultats préliminaires et définitifs des inventaires du RGA sont attendus en 2022. Pour ce qui est des enquêtes modulaires, les résultats provisoires sont attendus en 2022 et les résultats définitifs en 2023.

Propos recueillis et retranscris par
Mouonkoun DABIRE

Institut national de la statistique et de la démographie

Bonne et Heureuse Année

à

l'ensemble des acteurs du

système

statistique national

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf